

Programme du 1% artistique ESCC Eugénie-Duval

Ouvert depuis juin 2021, l'Espace social et culturel commun Eugénie Duval (ESCC) de Maen-Roch regroupe dans un même lieu sept structures : le Centre départemental d'action sociale (Cdas) des Marches de Bretagne du Département d'Ille-et-Vilaine, le service jeunesse Couesnon-Marches de Bretagne, la médiathèque communautaire, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) pour les personnes de plus de 60 ans de Haute Bretagne, l'École de Musique associative Interval' Coglais et l'association du Pôle artistique et culturel Angèle Vannier, dont l'objectif est de tisser le lien entre culture et social.

L'ESCC est ouvert à tous les habitants qui souhaitent bénéficier de conseils et d'aide dans leurs démarches sociales mais également pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer des activités culturelles (bibliothèque, école de musique).

L'ESCC est un lieu de partage, de parole, d'initiatives et de rencontres des habitants : toutes les générations et tous les publics se croisent dans le premier espace social culturel commun construit par le Département et la Communauté de communes Couesnon Marches-de-Bretagne.

Le 1% artistique devra répondre aux attentes indiquées ci-dessous :

- Le projet de l'artiste ou de l'équipe artistique devra s'inscrire dans l'ensemble des valeurs citoyennes de l'établissement (le vivre ensemble, le lien social, la solidarité) pensé comme un lieu de partage, de parole, d'initiatives et de rencontre des habitants ;
- L'œuvre ne devra pas être typée vers une classe d'âge, elle devra s'adresser et être accessible à un large public ;
- Le projet devra s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'ouverture aux droits culturels favorisant l'appropriation de l'œuvre par l'ensemble des usagers de l'établissement. L'artiste ou l'équipe artistique devra intégrer une dimension participative à son projet artistique ;
- L'ESCC est ouvert sur son environnement ; l'œuvre peut être produite en intérieur, en extérieur, pensée comme un trait d'union entre l'ESCC et les équipements présents en proximité
- Une ouverture sur la culture d'expression galèse, l'oralité ou la poésie contemporaine sera appréciée ;
- L'œuvre devra revêtir un caractère permanent et s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement ;
- Une attention sera portée aux contraintes en matière d'entretien et de maintenance. Le projet s'inscrit dans un contexte spécifique qui implique une vigilance quant aux risques de dégradations ou d'accidents, et de sécurité des personnes

Eléments financiers

Commission permanente
du 16/10/2023

N° 48604

Dépense(s)

Affectation d'AP/AE n°19748	APAE : 2016-BATII096-6 CONSTRUCTION ESC MAEN ROCH		
Imputation	21-50-216-0-P33 Collections et oeuvres d'art(I)		
Montant de l'APAE	19 000 €	Montant proposé ce jour	19 000 €
Affectation d'AP/AE n°28214	APAE : 2016-BATII096-4 CONSTRUCTION ESC MAEN ROCH		
Imputation	4581-50-458104-0-P33 ESC - Saint-Brice-en-Conglès		
Montant de l'APAE	163 869,69 €	Montant proposé ce jour	19 000 €
TOTAL			38 000 €